

2019

CAUE 32 & Sensibilisation

Le CAUE 32, au carrefour des acteurs locaux

Les fondamentaux du CAUE

Un cadre législatif fondateur

(missions, gouvernance...) :

Loi du 3 Janvier 1977.

- 4 missions : conseil, sensibilisation, formation et information.

- 5 publics : les collectivités (communes, communautés de communes, département), les particuliers, les administrations, le grand public, les professionnels du cadre de vie.

- Un fonctionnement associatif.

- Des ressources publiques : la taxe d'aménagement, les contributions des collectivités territoriales et les adhésions des communes et communautés de communes.

- Des modes d'interventions

spécifiques :

. gratuité pour le bénéficiaire final,

. indépendance vis à vis du secteur

marchand et des procédures

administratives,

. dimension technique et culturelle

des interventions,

. CAUE initiateur de nouvelles pratiques ou défricheur de nouveaux domaines d'intervention,

. l'implication d'un réseau régional et national (mutualisation d'actions, lieux de réflexion sur des sujets nouveaux, échange des savoir-faire...).



Les jeudis du CAUE 32

Ateliers
d'information
pour
les élus
et les techniciens
des collectivités

Au-delà des ateliers...

Chacune de ces animations se veut avant tout un moment d'échange et de discussion, c'est pourquoi **le nombre de participants est limité.**

Si ces ateliers d'information vous intéressent mais que vous n'êtes pas disponible aux dates proposées, ces ateliers peuvent à la demande être reconduits sur des dates ultérieures (sous réserve d'un minimum de participants) ou être « décentralisés » sur votre territoire et présentés le cas échéant en conseil municipal ou communautaire.

Les objectifs du CAUE

Dans le cadre de sa mission de base d'information et de sensibilisation des acteurs locaux et de la diffusion d'une culture de l'urbanisme, l'aménagement et l'architecture, le CAUE 32 vous propose **plusieurs rendez-vous d'information et de débat.**

Autour de sujets d'actualité, de problématiques particulières dans les domaines de l'architecture, de l'urbanisme et plus largement de l'aménagement du cadre de vie, nous vous proposons de **partager des moments conviviaux et de dialogues riches.**

Ces ateliers se dérouleront une fois par mois les jeudis de 18h à 20h dans les locaux du CAUE (sauf mention contraire).

Ils sont **ouverts à tous les acteurs de l'aménagement et du cadre de vie.**



Les jeudis du CAUE 32 :

Ateliers d'information pour les élus et techniciens de collectivités

Les équipes municipales sont souvent démunies face aux nombreuses obligations et problématiques auxquelles elles sont confrontées.



Le CAUE vous propose donc une série d'ateliers d'information sur différents thèmes qui touchent l'urbanisme, le bâti, l'énergie et le cadre de vie plus généralement.

Ces ateliers ne sont pas là pour apporter une réponse précise à chaque situation mais plutôt pour vous aider à **connaître et comprendre avant d'agir** dans tel ou tel domaine.

Venez participer à ces ateliers qui pourront ensuite, selon vos besoins et vos demandes, se décliner au niveau de votre commune ou intercommunalité.



Quels publics ?

Ces ateliers sont ouverts à tous les acteurs de l'aménagement et du cadre de vie :

. **Élus** : conseillers départementaux et régionaux, présidents de communauté de communes ou délégués communautaires, maires ou conseillers municipaux,

. **Personnels de collectivités** : secrétaires de mairie, agents des services techniques, directeurs des services d'intercommunalité, animateurs de Pays, personnel du conseil départemental...

. **Professionnels** : Architectes, Paysagistes, Urbanistes, Géomètres....



Quand ? Où ?

Les ateliers se déroulent :

- le jeudi de 18h00 à 20h00,

- dans les locaux du CAUE du Gers (sauf mention spécifique)

93, route de Pessan - 32 000 Auch (nouvelle adresse)



Conditions de participation et Tarif

Inscription préalable obligatoire - nombre de places limité - priorité données aux adhérents

Nombre d'inscrits minimum : 7 personnes

Nombre d'inscrits maximum : 20 personnes

Gratuit pour les élus et agents des collectivités adhérentes au CAUE

15 euros / personne pour les non-adhérents



Renseignements et inscriptions :

Après du CAUE du Gers, contact : Frédéric Poulle

Tel : 05.62.05.02.22

courriel : f.poulle@caue32.fr

Calendrier des ateliers 2019

Dates	Thèmes et contenus des ateliers d'information	Responsable
18/04/19	<p style="text-align: center;">La gestion des chemins ruraux</p> <p>Les chemins ruraux sont un patrimoine essentiel des collectivités. Ils sont un support privilégié pour la découverte du territoire et jouent également un rôle fondamental d'un point de vue environnemental (support trame arborée, ...). Un atelier pour faire le point sur le cadre juridique très particulier des chemins ruraux (domanialité, propriétés, usages).</p> <p>Avec la participation de Bertrand CLERGEOT, Géomètre Expert</p>	Frédéric POULLE
05/06/19	Assemblée Générale du CAUE	
27/06/19	<p style="text-align: center;">Loi MOP et spécificités des marchés publics de maîtrise d'œuvre</p> <p>Construire, réhabiliter, aménager un ouvrage public... c'est exercer la fonction de Maître d'Ouvrage Public (MOP). Quelles sont les obligations et le cadre réglementaire qui encadrent ces opérations ? Quelles spécificités pour les marchés publics de maîtrise d'œuvre : programmation amont, définition des modalités de sélection des maîtres d'œuvre, exécution des contrats.... Un atelier pour faire le point sur les spécificités de cette commande publique</p> <p>Avec la participation de Tullia Guerrier, Juriste à L'Ordre Régional des Architectes d'Occitanie</p>	Frédéric POULLE
19/09/19	<p style="text-align: center;">Patrimoine(s) XX^e des collectivités : spécificité, diversité, usages</p> <p>La plupart des équipements publics date du siècle dernier. Chaque décennie ou presque, nous a légué ses modèles : école et mairie Jules Ferry, foyer rural années 30, école des années 50, salle polyvalente... avec pour chacun d'eux des usages précis, des techniques constructives et une esthétique singulière. Comment appréhender ce patrimoine ? quelle logique d'intervention entre sauvegarde d'un patrimoine et nécessaire changement d'usages ?</p> <p>Présentation de la publication « Bâti XX^e : Stratégies pour une rénovation adaptée en Occitanie : Qualité architecturale, Usages, Performance énergétique.</p>	Philippe BRET
17/10/19	<p style="text-align: center;">Les plantes invasives : les reconnaître et comment prévenir ou éradiquer leur implantation</p> <p>Les activités humaines introduisent volontairement ou non des espèces végétales exotiques sur le sol français. Un grand nombre s'adapte et s'intègre à la biodiversité locale mais certaines peuvent devenir envahissantes. Elles peuvent alors déséquilibrer un écosystème tout entier en concurrençant les espèces les plus fragiles. Quelles sont ces plantes et à quel degré sont-elles invasives ? Comment faire pour prévenir ou lutter contre ces espèces ?</p> <p>Avec la participation de Nathalie Bénat - Technicienne agro-écologie à l'ADA-SEA du Gers</p>	Laetitia LAFFITTE
28/11/19	<p style="text-align: center;">Les principaux outils de maîtrise du foncier</p> <p>Un atelier pour mieux appréhender les principaux outils de maîtrise du foncier qui s'offre aux collectivités ; des différents outils offerts par les Plans Locaux d'Urbanisme (Droits de préemption, OAP, emplacement réservé, secteurs spéciaux....) aux outils plus spécifiques (ZAD, ENS, Biens sans maître...).</p> <p>Avec la participation de Dominique Buisson, Directeur Foncier de l'EPFE Occitanie (Établissement Public Foncier d'État)</p>	Frédéric POULLE

• Les ateliers qui ont été animés depuis 2014 sont toujours disponibles en fonction de vos demandes (voir page suivante)

Cycle : Equipements publics ruraux

- « Les collectivités et la loi MOP (Maîtrise d’Ouvrage Publique) » (Philippe Bret)
- « Accessibilité des bâtiments et espaces publics » (Philippe Bret)
- « ERP : actualités réglementaires » (Philippe Bret)
- « Patrimoine(s) XXe des collectivités : spécificité, diversité, usages » (Philippe Bret)
- « Patrimoine(s) XXe des collectivités : spécificité, diversité, usages » (Philippe Bret)

Cycle : Urbanisme et aménagement

- « Les compétences des collectivités et l’urbanisme » (Frédéric Poulle)
- « Communes et documents d’urbanisme » (Frédéric Poulle)
- « Habitat, densité et formes urbaines en milieu rural » (Frédéric Poulle)
- « La réglementation en matière de publicité et d’affichage dans les communes » (Frédéric Poulle)
- « La fiscalité de l’aménagement et de l’urbanisme et ses outils » (Frédéric Poulle)
- « L’élu et la délivrance des autorisations d’urbanisme » (Frédéric Poulle)
- « Modernisation des PLU : quel(s) règlement(s) en zone(s) agricole(s) ? » (Frédéric Poulle)
- « La densification douce des quartiers pavillonnaires : opportunité urbaine, économique, sociale ? » (Frédéric Poulle)
- « Du projet à la règle : les étapes clefs de l’élaboration d’un document d’urbanisme » (Frédéric Poulle)
- « Favoriser le développement des déplacements doux dans les bourgs et les villages » (Frédéric Poulle)
- « La gestion des chemins ruraux » (Frédéric Poulle)

Cycle : Aménagement et cadre de vie

- « Fleurissement, embellissement, cadre de vie » (Laetitia Laffitte)
- « Patrimoine végétal de votre commune » (Laetitia Laffitte)
- « L’arbre en milieu urbain » (Laetitia Laffitte)
- « Mieux accueillir les visiteurs : des labels au service des communes » (Laetitia Laffitte)
- « L’arbre au service des territoires durables : gestion, aménagement, valorisation » (Laetitia Laffitte)
- « Vers le zéro pesticide... » (Laetitia Laffitte)
- « La gestion différenciée des espaces publics, verts et naturels » (Laetitia Laffitte)
- « Le cimetière : un espace en mutation » (Laetitia Laffitte)
- « L’élu, l’arbre et le territoire » (Laetitia Laffitte)

Cycle : Paysages, patrimoine et identité

- « Patrimoine et identité des territoires » (Philippe Bret)
- « Le patrimoine rural et sa sauvegarde » (Jean-François Gardère)

Cycle : Economie d’énergie et énergies renouvelables

- « Réhabilitation des bâtiments communaux et efficacité énergétique » (Céline Peres)
- « La qualité de l’air intérieur : nouvelle réglementation pour les établissements accueillant des enfants » (Céline Peres)



93, route de Pessan
32000 Auch
Tél. : 05 62 05 75 34
Fax : 05 62 61 81 83
cauegers@caue32.fr

www.caue-mp.fr